



Faire venir conjoint, moi j'ai carte de résident

Par **ffhv**, le **24/09/2013** à **22:17**

Bonjour,

J'ai une carte de resident 10ans et je vais me marier avec ma copine qui habite au pays.

Est-ce que elle aura le droit de venir en France avec un titre de sejour et permis de travail ?

Ce titre de sejour pourrait etre refusé ?

J'ai déjà fait ma demande de naturalisation francaise et j'ai l'idée de aller travailler dans un autre pays en Europe. Ma future épouse aura aussi le droit de venir avec moi une fois elle ici en France avec son titre de sejour ? Aura elle le droit de travailler aussi dans un autre pays de l'Europe avec son titre de sejour francais ??

Merci d'avance.